

Accessibilité

Depuis le 1^{er} juin 2009, le dispositif de sensibilisation du grand public et des professionnels aux risques liés à la canicule est en vigueur. Dépliants et affiches ont été envoyés à de nombreux réseaux de prévention, des annonces sont publiées dans la presse, plusieurs spots TV et radio sont prêts à être diffusés en cas d'épisode de forte chaleur. Enfin, un fascicule de la collection « Repères pour votre pratique » concernant les effets de la canicule sur les personnes âgées est disponible à l'attention des médecins.

Dans le cadre du plan national canicule lancé en 2004, ces actions de prévention menées par le ministère de la Santé et des Sports et l'Inpes sont reconduites chaque été. Pour autant, elles s'enrichissent cette année d'un nouveau volet, en conformité avec la loi du 1^{er} janvier 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées. Pour la première fois, en effet, l'Inpes propose trois versions du dépliant *La canicule et nous* adaptées à une situation de handicap : l'une d'elle, grâce à l'utilisation de gros caractères, est accessible aux personnes malvoyantes ; une deuxième, en braille, est destinée aux aveugles ; une dernière, très visuelle, s'adresse aux personnes sourdes dont l'accès à la langue française est difficile. Engagée avec la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie, cette démarche traduit la volonté de l'Institut de lutter contre les inégalités de santé grâce à l'accès de tous aux messages de prévention

et à une information de qualité.

Thanh Le Luong
Directrice générale

ÉVÉNEMENT Mieux informer sur les infections sexuellement transmissibles

En forte recrudescence depuis une dizaine d'années, les infections sexuellement transmissibles (IST) touchent aujourd'hui plusieurs millions de Français. Pourtant, elles restent méconnues du grand public. Aussi, le ministère de la Santé et des Sports et l'Inpes ont lancé, le 24 juin dernier, une campagne d'information sur ces infections. Mission première : familiariser chacun avec le sigle IST.



Selon une étude réalisée par l'Inpes, 60 % des Français ne connaissent pas la signification du sigle « IST ». Le ministère de la Santé et des Sports et l'Inpes ont donc décidé que le premier objectif de leur **campagne d'information sur les infections sexuellement transmissibles** serait de familiariser le grand public avec le sigle qui les désigne.

Affichage, presse, radio et web

La campagne adopte un ton résolument décalé et humoristique. Le principe créatif repose sur l'opposition de la véritable signification du sigle « IST » à un développement imaginaire (« Idylle de la Scie et du Thon », « Inaudible Saxophone Torsadé » ou encore « Insecte Super Teigneux »).

Trois affiches ont été conçues selon ce principe, sur le modèle suivant : « Une IST, ce n'est pas... Une IST, c'est une Infection Sexuellement Transmissible ». Les décodages farfelus y sont illustrés par des dessins extravagants. L'Inpes y invite le grand public à se renseigner sur un site dédié, www.info-ist.fr (vers lequel renvoient également des bannières), ou au 0 800 840 800 (numéro de sida-info-service : anonyme, gratuit, accessible 24 h / 24). Le 24 juin, ces affiches ont été apposées pour une semaine dans les abribus des agglomérations de plus de 100 000 habitants.

Au-delà des propositions retenues pour ces trois affiches, de nombreux artistes ont été invités à proposer leur interprétation du sigle « IST » : une exposition de leurs œuvres se tiendra dans le hall du ministère de la Santé et des Sports, à partir du 2 juillet.

Des versions adaptées des affiches seront visibles tout l'été dans la presse, avec des insertions dans les quotidiens nationaux payants et gratuits les 24 et 25 juin, ainsi que dans les numéros d'été des magazines féminins et masculins, et de loisirs.

Dans le même esprit, l'Institut a également réalisé quatre spots radio de 30 secondes qui sont diffusés depuis le 27 juin sur des antennes de grande écoute.

Parallèlement à ces nouveaux éléments de campagne, l'Inpes diffuse une version réactualisée du **Livre des infections sexuellement transmissibles**. Cette brochure propose notamment des informations sur les différentes IST, la prévention et le dépistage. Elle délivre également des conseils pratiques.

Grand public et public spécifique

Cette campagne grand public s'adresse à une très large cible : les 15-59 ans. L'Inpes espère ainsi toucher un très grand nombre de personnes.

Toutefois, l'Institut souhaite aussi atteindre une autre cible, plus spécifique et particulièrement concernée par les IST : les homosexuels masculins. Pour ce faire, lors des marches des fiertés organisées en mai et juin dans 15 grandes villes françaises, des cartes postales - récapitulatif, pour chaque infection, les symptômes et les risques - ont été distribuées.



→ Pourquoi une campagne sur les infections sexuellement transmissibles (IST) ?

Depuis ces vingt-cinq dernières années, l'information communiquée sur les IST a été centrée sur le VIH/sida. Jusqu'à la fin des années 90, cette maladie était associée à la mort et le préservatif, perçu comme le seul moyen de se protéger. L'apparition de la trithérapie a changé la donne : les malades vivent plus longtemps et la peur s'est peu à peu estompée. Les comportements de prévention se sont relâchés. Résultat : depuis la fin des années 90 et le début des années 2000, on assiste à une recrudescence et même à une réémergence de certaines IST. Prenons l'exemple de la syphilis, une maladie qui avait quasiment disparu et pour laquelle nous avons supprimé la déclaration obligatoire en 2000. La même année, l'infection refaisait son apparition. Entre 2000 et 2006, plus de 2 000 cas nous ont été notifiés dans le cadre de signalements volontaires.

→ Comment l'InVS a-t-il réagi face à cette nouvelle situation ?

Nous avons réactivé nos systèmes de surveillance afin de suivre les grandes tendances. Nous ne pouvons que constater l'augmentation chronique et régulière des cas déclarés, pour l'ensemble des IST. Cette recrudescence a d'abord touché les hommes homosexuels, mais elle concerne désormais l'ensemble de la population. Un des problèmes majeurs est que la plupart de ces infections sont asymptomatiques : les personnes atteintes ne se sentent pas

malades et ignorent qu'elles sont infectées. Ne se soignant pas, elles contribuent à la chaîne de transmission. Pourtant, les IST, en dehors du VIH/sida, se traitent facilement si elles sont rapidement prises en charge. À l'inverse, non diagnostiquées, elles peuvent avoir des conséquences dramatiques.

→ En termes de prévention, que préconisez-vous ?

Inciter les Français à se faire dépister quand ils ont eu des rapports à risque. En effet, communiquer sur l'utilité du préservatif reste essentiel, mais ce n'est pas suffisant. Même s'il réduit considérablement les risques de transmission, il n'évite pas les risques de transmission de certaines IST par les mains ou les objets sexuels, ou encore au cours de rapports oraux-génitaux. De plus, il est très difficile d'imposer des comportements de prévention. Il faut recontextualiser la sexualité : prendre en compte toute sa dimension intime et affective ainsi que l'évolution de ces dernières années. En d'autres termes, être conscient que les gens vivent leur sexualité comme ils l'entendent et qu'il faut donc les inciter à consulter. Au moindre doute, que l'on ait des partenaires multiples, ou un partenaire dont on ne connaît pas le statut ou dont la fidélité n'est pas certaine, il faut réaliser un dépistage des IST. Il est impensable d'imaginer l'éradication de ces infections, mais nous pouvons les contrôler et éviter qu'elles ne prennent de l'ampleur, grâce à un diagnostic précoce et à une prise en charge rapide.

* Médecin épidémiologiste, coordinatrice du programme sur les IST à l'InVS

THÉMA Bien dormir, mieux vivre

MENÉE À L'INITIATIVE DE L'INPES EN 2008, UNE ÉTUDE CONSACRÉE AU SOMMEIL DES FRANÇAIS DE 25-45 ANS A LIVRÉ DES RÉSULTATS ÉDIFIANTS : 45 % DES SONDÉS ESTIMENT DORMIR INSUFFISAMMENT, 17 % SONT EN DETTE CHRONIQUE DE SOMMEIL, 12 % SONT INSOMNIAQUES... DES CHIFFRES LARGEMENT REPRIS DANS LA BROCHURE *BIEN DORMIR, MIEUX VIVRE*, PUBLIÉE PAR L'INSTITUT.

Le sommeil, fonction biologique essentielle à notre équilibre physique et psychologique, est parfois malmené. Bruit, anxiété, horaires de travail ou de transport sont autant de facteurs pouvant le fragiliser, avec, à terme, des répercussions sur la santé, l'humeur et le comportement.

UNE BROCHURE POUR TOUS

La brochure *Bien dormir, mieux vivre* constitue le premier guide pratique grand public consacré au sommeil. Truffé d'exemples concrets, de conseils et d'astuces, elle a pour objectif d'aider tous les dormeurs, aussi différents soient-ils, à accéder à un sommeil de meilleure qualité. Ainsi, couche-tôt, lève-tard, gros ou petits dormeurs y puiseront nombre de réponses et d'informations adaptées à leur profil.

LES SECRETS DU BON DORMEUR

La première partie de la brochure donne des clés pour bien identifier ses besoins de sommeil. Elle souligne notamment l'importance de la

régularité des heures de lever et de coucher pour structurer et respecter son horloge biologique.

Dans sa deuxième partie, la brochure évoque les facteurs environnementaux pouvant affecter le sommeil et leurs possibles effets sur sa qualité. Enfin, elle donne des pistes pour y remédier.

La troisième partie est consacrée à l'impact de l'activité professionnelle. Elle aborde le cas des horaires de travail décalés ou de nuit. Elle livre aussi plusieurs recommandations pour lutter contre les effets du *jet lag* (symptômes liés à un décalage horaire). Enfin, elle déconseille la conduite de nuit et aborde la question du stress au travail. Les comportements et les modes de vie sont au cœur de la quatrième partie. La brochure souligne que calme et détente favorisent la survenue du sommeil : lecture, écoute de musique douce, dessin ou relaxation sont conseillés. À l'inverse, avant l'heure du coucher, l'ordinateur, les jeux



la logique... mais aussi un teint frais et des traits reposés ! En revanche, un manque de sommeil génère difficultés de concentration, fatigue, perte de motivation, fragilité émotionnelle, ainsi que diabète, hypertension artérielle et prise de poids, s'il devient régulier. Grasses matinées, siestes et nuits blanches sont également au sommaire. Enfin, la brochure indique quand consulter un médecin traitant ou un spécialiste, en cas de troubles importants du sommeil. En conclusion de ce guide ludique et exhaustif, figurent les règles d'or du bon dormeur.

vidéos, les dîners trop riches, l'alcool, le café, le thé ou encore la cigarette sont à bannir.

LES BIENFAITS DU SOMMEIL

La cinquième partie de la brochure rappelle que le sommeil régule nos fonctions végétatives (respiration, circulation sanguine, sécrétions hormonales, etc.) et renforce notre défense immunitaire. Il favorise l'attention, la mémoire, le raisonnement,

UNE LARGE DIFFUSION

Diffusé à 1,5 million d'exemplaires, ce document est disponible auprès des Comités régionaux et départementaux d'éducation pour la santé, des Ddass, des caisses primaires d'Assurance Maladie, de certains hôpitaux et de nombreux autres relais. Il est également téléchargeable sur le site de l'Inpes.

FOCUS La dépression en question

La Dépression en France. Enquête ANADEP 2005 LIVRE
LES RÉSULTATS D'UNE ÉTUDE EN POPULATION GÉNÉRALE RÉALISÉE
PAR L'INPES EN PARTENARIAT AVEC LA FONDATION MGEN
POUR LA SANTÉ PUBLIQUE ET L'INSTITUT DE VEILLE SANITAIRE.
ÉTAT DES LIEUX DE LA DÉPRESSION ET DE SES DÉTERMINANTS
SOCIAUX EN FRANCE, CETTE PUBLICATION S'ADRESSE
ESSENTIELLEMENT AUX PROFESSIONNELS.

L'ouvrage *La Dépression en France* livre les résultats de l'étude « Anadep » (pour « analyse de la dépression ») au fil de cinq chapitres.

Le premier, « Prévalence de l'épisode dépressif majeur et co-morbidités », décrit les symptômes et caractéristiques d'un épisode dépressif majeur (EDM). Il indique notamment que près d'une personne sur cinq a souffert d'un EDM au cours de sa vie.

Le deuxième, « Facteurs sociodémographiques associés à l'épisode dépressif majeur », aborde les situations sociales, environnementales et économiques

susceptibles de favoriser la survenue d'un EDM (célibat, précarité, veuvage, chômage, etc.). Il souligne la fréquence accrue des EDM au sein des populations défavorisées et montre que les femmes sont deux à trois fois plus touchées que les hommes.

Le troisième chapitre s'intéresse au recours aux soins. 28 % des sondés déclarent avoir déjà consulté un professionnel pour des raisons de santé mentale. Le médecin généraliste est impliqué dans 67 % des cas, suivi par le psychiatre (32 %) et le psychologue (25 %). La prise en charge médicamenteuse

concerne 38 % des interviewés.

À souligner que seuls 8 % des sondés sont orientés vers un soutien psychologique. Le quatrième chapitre, « Attitudes et opinions vis-à-vis de la dépression », révèle que 85 % des sondés reconnaissent la souffrance des personnes dépressives et de leurs proches, et que près de 80 % pensent que la guérison est possible. Cependant, la stigmatisation des malades est encore répandue. En parler demeure difficile, en particulier dans le milieu professionnel.

Consacré aux « Perspectives pour les études et recherches en épidémiologie de la santé mentale en France », le dernier chapitre de l'ouvrage aborde plusieurs pistes de travail. Il propose également une lecture complémentaire des résultats d'« Anadep » au regard des critiques formulées par différents auteurs, lui conférant ainsi une dimension informative critique. L'ouvrage *La Dépression en France* est accessible intégralement en ligne sur le site de l'Inpes.

POUR DES POLITIQUES DE SANTÉ EFFICACES

L'enquête « Anadep » a été réalisée en amont de la campagne nationale d'information sur la dépression initiée par le ministère chargé de la santé et l'INPES en octobre 2007. Elle a porté sur un échantillon de 6 498 personnes âgées de 15 à 75 ans résidant en France métropolitaine. Objectif : renforcer les connaissances sur les représentations et les attitudes de la population face à la dépression, afin d'accompagner la mise en œuvre d'une politique de santé cohérente et efficace.

DÉCRYPTAGE L'été, soyons vigilants

CET ÉTÉ ENCORE, L'INPES ALERTE SUR LES RISQUES LIÉS À L'EXPOSITION AU SOLEIL ET À LA BAIGNADE. FOCUS SUR LE CONTEXTE DE CES DEUX ENJEUX DE SANTÉ, LA CAMPAGNE D'INFORMATION SUR LES RISQUES SOLAIRES ET LE DISPOSITIF DE PRÉVENTION DES NOYADES.

En quantité modérée, le soleil est bénéfique pour la santé. Toutefois, une exposition excessive et inconsidérée à ses rayons peut entraîner de graves dommages : coups de soleil, vieillissement cutané prématuré, photosensibilisation, cancers de la peau ou encore lésions oculaires.

Pour se protéger, il faut éviter les heures de la journée où le rayonnement ultraviolet (UV) est le plus fort (de 12 h à 16 h en été, en France métropolitaine) et porter un tee-shirt, un chapeau et des lunettes de soleil portant la norme européenne CE. Les crèmes solaires ne constituent une protection efficace que si l'application est renouvelée toutes les deux heures, et après chaque baignade. Elles ne permettent en aucun cas de s'exposer plus longtemps.

La quasi-totalité des Français savent que l'exposition au soleil constitue un risque pour la santé. Cependant, s'ils sont conscients du risque de cancer de la peau, ils le sont beaucoup moins des autres dangers, notamment oculaires. Par ailleurs, les facteurs de risques individuels sont peu connus (type de peau, antécédents familiaux, etc.).

Moins de la moitié des Français connaissent la plage horaire où les UV sont les plus intenses (*Baromètre cancer 2005*). À peine 40 % identifient le mois de juin comme une période de forte intensité des rayons UV.

La connaissance des comportements préventifs est inégale : près de la moitié de la population pense que l'application de crème solaire permet de s'exposer plus longtemps. Enfin, une partie du grand public pense que l'on peut préparer sa peau avec des UV artificiels (cabines de bronzage par exemple). Autre grand danger de l'été : les noyades. Elles constituent, en France, la 4^e cause de décès de la vie courante par accident. Tous les lieux de baignade sont concernés. Si les noyades sont plus fréquentes en mer, elles sont plus meurtrières dans les cours et les plans d'eau. Les victimes sont majoritairement des hommes de plus de 45 ans et de jeunes enfants.

De nombreuses mesures préventives existent : choisir des zones de baignade surveillées, ne pas surestimer sa forme physique, ne jamais quitter des yeux ses enfants et se baigner avec eux, équiper les piscines d'un dispositif de sécurité (obligation légale), etc.



Campagne de prévention des risques solaires

Pilotée par l'Inpes, [la campagne](#) vise à alerter sur les risques de l'exposition au soleil, volontaire ou non, à la plage ou ailleurs (jardin, terrasse de café, etc.), et à rappeler les gestes préventifs. Elle comprend la diffusion de messages radio sur les grandes stations nationales, l'insertion dans la presse magazine de jeux sur le thème de la prévention (juin-août), l'intégration d'encarts dans la rubrique météo du *Parisien* et d'*Aujourd'hui en France* (du 15 au 30 juin), la distribution d'une [brochure](#) grand public, l'envoi d'une fiche d'information aux pharmaciens, ainsi que la mise en ligne de bannières web et du site www.prevention-soleil.fr (mi-juin). La brochure *Risques solaires. Ce qu'il faut savoir pour que le soleil reste un plaisir* évoque les bienfaits du soleil, ses pièges et ses effets sur la santé. Elle rappelle les règles à respecter pour se protéger et protéger les enfants. Diffusée dans les gares de péages lors des départs en vacances (du 9 au 12 juillet et du 30 juillet au 2 août), cette brochure est également disponible dans les centres aérés, les offices de tourisme, les pharmacies, les centres de PMI, les Ddass, etc.



Baignade, mode d'emploi

Dans le cadre du dispositif de prévention des noyades 2009, l'Inpes publie un nouveau dépliant : *Mode d'emploi de la baignade pour un été en toute sécurité*. Diffusé en juillet auprès des préfetures, des postes CRS, des sapeurs-pompiers ou encore des mairies, il délivre des conseils simples et pratiques aux adultes comme aux enfants. Objectif : rappeler les comportements à adopter, avant et pendant la baignade, et dans le cadre d'activités nautiques.

EN BREF

► Les Rencontres internationales de l'Inpes

L'Institut lance ses Rencontres internationales. Ouvertes à tous, elles sont un lieu de débats et d'échanges avec des experts de santé publique et de promotion de la santé. La première rencontre s'est tenue le 6 avril dernier et a accueilli Richard Osborne, titulaire de la Chaire de santé publique de l'université de Deakin, pour une présentation des programmes d'éducation du patient et du système de santé en Australie. Lors de la deuxième rencontre, le 9 juin, Clive Needle, directeur général d'EuroHealthNet, et Caroline Costongs, responsable des programmes européens de l'organisation, se sont intéressés aux politiques européennes en matière d'inégalités de santé dans un contexte de crise économique. La troisième rencontre s'est déroulée le 24 juin, et le professeur Matthew R. Sanders du Centre de soutien à la famille et à la parentalité de l'université du Queensland, Brisbane, Australie, y a présenté le projet Triple P : *Positive Parenting Program*.

• [Les Rencontres internationales de l'Inpes](#)

► Appel à projets

La direction générale de la Santé et la direction des Sports, avec le soutien de l'Inpes, lancent l'appel à projets « Activité physique et personnes atteintes de maladies chroniques ». Il a pour objectif la mise en place d'actions innovantes, hors structures de soins, ainsi que l'identification des freins, des leviers et des éléments permettant de transposer ces initiatives. La date limite pour le dépôt des dossiers est le 16 juillet 2009. Cet appel à projets s'inscrit dans le cadre du Plan pour l'amélioration de la qualité de vie des personnes atteintes de maladies chroniques 2007-2011.

• [L'appel à projets](#)

► Contre l'homophobie

Cinq courts métrages sur l'acceptation de soi et de l'autre ont été sélectionnés dans le cadre d'un concours organisé par l'Inpes, sous l'égide du ministère de la Santé et des Sports, et sous la présidence d'André Téchiné. Du 26 juin au 26 juillet, ils sont diffusés en exclusivité sur les chaînes du groupe Canal+. À partir du 27 juillet, ils seront en ligne sur le site www.leregarddesautres.fr et sur celui de l'Inpes.

• [Le site dédié www.leregarddesautres.fr](#)

► Lutter contre les discriminations

Initié le 1^{er} décembre dernier dans les Départements français d'Amérique, le dispositif de communication *Nou pli fô* (« Nous sommes plus forts ») lutte contre la discrimination des personnes atteintes par le VIH. Avec comme emblème la conque à lambi, symbole de rassemblement, la première phase de la campagne appelait à la solidarité. Lancée à l'occasion du carnaval des Antilles-Guyane, la deuxième phase incitait la population à faire de la lutte contre le sida un combat personnel. Au programme : une chanson et un clip. La troisième vague encourage à revendiquer son engagement. Lancée le 15 juillet, elle comprend des spots TV et radio, des affiches, des opérations spéciales (distribution de tee-shirts pour le tour cycliste de la Guadeloupe et le tour des yoles en Martinique), ainsi qu'un site dédié - www.generation-noupliflo.com, en ligne le 15 juillet.

• [La chanson et le clip](#)

AGENDA

→ DU 17 AU 19 SEPTEMBRE

[3^e congrès de la Société d'éducation thérapeutique européenne](#)

Pratiques, outils et financements en éducation thérapeutique du patient, à Toulouse.

→ LES 28 ET 29 SEPTEMBRE

[2^es journées européennes de l'École des hautes études en santé publique](#)

Défis, enjeux de santé publique en Europe : risque pandémique - recherche, gestion et retour d'expérience, à Bruxelles. Ce colloque portera sur les enseignements à tirer du SRAS, et la recherche sur le risque pandémique, ainsi que sa gestion.

→ DU 1^{ER} AU 3 OCTOBRE

[Congrès 2009 de la Société française de santé publique](#)

La nouvelle gouvernance en santé, à Nantes. De nombreuses thématiques seront abordées : rôle des associations et de la société civile ; implication des experts dans la prise de décision ; régulation du soin et prévention ; réformes du système de santé, etc.

→ LE 19 OCTOBRE

[Colloque](#) Adolescence et dépendances : consommations ou rituels ?, organisé par Fil Santé Jeunes, un dispositif de l'École des parents et des éducateurs d'Île-de-

France, à Paris. Cette rencontre s'appuiera sur les résultats d'une enquête qualitative consacrée aux représentations des jeunes et des professionnels vis-à-vis des conduites addictives.

→ LES 26 ET 27 NOVEMBRE

[3^e congrès de la Société française de tabacologie](#)

Tabac et santé, à Brest. Échanges et débats autour des aspects scientifiques, cliniques et politiques du tabagisme seront au cœur de cet événement.

www.inpes.sante.fr
inpes

PUBLICATIONS INPES

NOUVEAUTÉS

Canicule

À l'occasion du plan national canicule 2009, effectif du 1^{er} juin au 31 août 2009, le dépliant [La canicule et nous](#) a été décliné en trois versions accessibles aux personnes handicapées : en gros caractères [pour les malvoyants](#) ; en braille [pour les aveugles](#) ; dans une variante très visuelle [pour les sourds](#). Téléchargeables sur le site de l'Inpes, ces documents délivrent de nombreux conseils à suivre en période de fortes chaleurs, ainsi que des numéros de téléphone et sites utiles.

Personnes âgées

L'Inpes a mené une enquête qualitative auprès de personnes âgées afin de connaître leurs attentes en matière de prévention et d'information sur la santé. Les résultats de cette étude, présentés dans [le numéro 17 de la collection « Évolutions »](#), montrent que les seniors souhaitent bénéficier d'une information pratique, facilement appropriable et privilégiant une approche positive. Ils soulignent également la nécessité de distinguer les seniors autonomes et actifs des personnes âgées fragiles et dépendantes.

Alcool actualités

[Le n° 45 de juin 2009](#) expose les conclusions de plusieurs études : connaissance de la recommandation d'abstinence par les femmes enceintes ; impact du prix des boissons sur la consommation ; mécanisme de production d'endorphines lors de l'ingestion d'alcool ; évolution des comportements sur la route. La lettre revient aussi sur la mise en garde de l'Institut suisse de prévention de l'alcoolisme et autres toxicomanies contre les risques liés aux interactions entre alcool et médicaments. Au sommaire également : la lettre ouverte contre la publicité pour l'alcool sur Internet adressée au président de la République par plusieurs associations et personnalités, à l'occasion de l'examen du projet de loi « Hôpital, patients, santé et territoires » par le Sénat. Enfin, *Alcool actualités* présente la conférence Inserm-Inpes sur les jeunes et l'alcool, qui s'est tenue le 12 mars, dans le cadre du Medec.

Vaccination

L'Inpes propose un disque [Calendrier vaccinal 2009](#). Destiné aux médecins, cet outil permet de visualiser très rapidement tous les vaccins nécessaires en fonction de l'âge du patient. Il propose des informations sur les rappels et les retards éventuels, et revient sur les recommandations générales et particulières.

Santé des migrants

[Le numéro 3 du magazine afro On dit quoi ?](#) - trimestriel gratuit consacré à la santé - est paru. Au sommaire : un Questions/réponses sur la grippe A, un Vrai/faux sur les risques solaires, un point sur la tuberculose et le paludisme, un article sur les préservatifs féminins et masculins. Le magazine s'intéresse également au lien de Barack Obama avec l'Afrique et propose un portrait de l'artiste Oumou Sangaré.

équilibres

Édition : Inpes

42, boulevard de la Libération
93203 Saint-Denis Cedex (France)
Tél. 01 49 33 22 22 - www.inpes.sante.fr

Directrice de la publication

Thanh Le Luong

Comité de rédaction

Yves Géry, Claire Méheust, Jeanne Herr

Mise en ligne : Philippe Cornet

Ont participé à ce numéro

Élodie Aïna, Cécile Allaire, François Beck, Lucile Bluzat, Pierre Buttet, Jennifer Davies, Delphine Girard, Annick Gardies, Anne-Sophie Mélard, Fabrice Moreau, Jean-Marc Piton, Enguerrand Rolland du Roscoat, Florence Rostan, Sophie Sabin, Anne-Juliette Serry, Jennifer Yadak

Conception-rédaction, iconographie

PCA : 01 42 84 18 17

Chef de projet : Isabelle Servais-Hélie

Coordination : Sandrine Cunha

Directeur artistique : Vincent Treppoz

Photo : DR

Dépôt légal : juillet 2009

ISSN : 1963-1936

Nous écrire : equilibres@inpes.sante.fr